

Commission Amiénois – Section Coupes
Réunion du 14 Novembre 2023

Présents : P. Candas, N. Cauvin, P. Fouré, R. Leboue, R. Tétart

RAPPEL

La Commission rappelle qu'un match perdu par pénalité est réputé l'être sur le score de 3 à 0 avec une amende 50€ au club.

Les décisions de la Commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel Affaires Générales dans un délai de 2 jours, à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF (à envoyer à secretariat@somme.fff.fr).

HOMOLOGATION

La commission homologue les rencontres du 29/10/23 n'ayant donné lieu à aucune contestation.

AFFAIRES LITIGIEUSES

- **Match BOVES – RIBEMONT 2, Coupe D5 du 01/10/2023**

Dossier toujours en Commission de Discipline

- **Match FOUILLOY 2 – SAINS ST FUSCIEN 3, Coupe D6 du 29/10/2023**

Réserve de Fouilloy 2 sur la participation des joueurs de Sains St Fuscien 3 susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Recevable en la forme, sur le fond :

- Les équipes 1 et 2 de Sains St Fuscien ne jouent pas ce 29/10/23
- Après vérification des feuilles de match de Sains St Fuscien 1 (contre Salouel Saleux 2 le 22/10) et de Sains St Fuscien 2 (contre Méricourt le 22/10)
- il s'avère que 3 joueurs ont joué en équipe supérieure le match précédent (Decorniquet Dimitri et Pinto Tony en équipe 1 et Helart Benjamin en équipe 2).

La commission dit que l'équipe de Sains St Fuscien 3 a enfreint le règlement.

La commission donne match perdu par pénalité à Sains St Fuscien 3 sur le score de 3 à 0.

L'équipe de Fouilloy 2 est qualifiée pour le tour suivant.

Les droits de réserve sont mis au débit du compte de Sains St Fuscien (30€).

TIRAGES DES COUPES JEUNES

La commission procède au 1^{er} tour des coupes U15 et U18, tour de cadrage qui permet d'arriver à 16 qualifiés à l'issue de ce tour.

Challenge Amiénois U15 : 1^{er} Tour le 16 décembre 2023 à 14 heures 30

La commission a pris l'ensemble des équipes U14 et U15 pour cette coupe de l'Amiénois.

N° Match	Recevant	Visiteur
1	ESC Longueau U14	Amiens FC Porto 2
2	Amiens AF	FC Grouches Luchuel
3	Poix BC U14	Amiens AC
4	QCL Sud Amiénois	FC Ailly sur Somme
5	RC Salouel Saleux	AS Villers Bretonneux
6	AS2A	ES Deux Vallées
7	F Dreuil Football	FR Ailly sur Noye
8	Amiens RC	Amiens Olympique U14
9	FC Ailly sur Somme U14	La Montoye/Querrieu Ent.
10	US Camon 2	AS Glisy
11	Amiens Porto 2 U14	Amiens RC U14
12	ES Cagny	US Camon U14
13	RC Doullens	Exempt
14	ESC Longueau	Exempt
15	ESC Sains St Fuscien	Exempt
16	AS Talmas Pic/Fienvillers	Exempt

FMI Obligatoire - 1 arbitre par rencontre à la charge du club recevant

Challenge Amiénois U18 : 1^{er} Tour le 16 décembre 2023 à 14 heures 30

La commission a pris l'ensemble des équipes U17 et U18 pour cette coupe de l'Amiénois.

N° Match	Recevant	Visiteur
1	AS GLISY U17	US CORBIE
2	FC BLANGY TRONVILLE U17	AMIENS RC
3	LIGNIERES/2 VALLEES Ent.	FC POIX BC U17
4	ASL SAVEUSE	FC AILLY SUR SOMME U17
5	AMIENS AC	US FLESSELLES U17
6	AMIENS AC 2 U17	Exempt
7	AMIENS AC 1 U17	Exempt
8	AMIENS CSA MONTIERES U17	Exempt
9	AMIENS RC U17	Exempt
10	AS2A	Exempt
11	CORBIE/LE HAMEL Ent. U17	Exempt
12	DOULLENS RC	Exempt
13	DOULLENS RC 2	Exempt
14	ASM RIVERY U17	Exempt
15	RC SALOUEL SALEUX U17	Exempt
16	AS VILLERS BRETONNEUX U17	Exempt

FMI Obligatoire - 1 arbitre par rencontre à la charge du club recevant

Le Président
P FOURÉ



le secrétaire de séance
N CAUVIN

